

LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN 2012

En 2012, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C) a augmenté de 375 000. Il a atteint 4 619 000 fin décembre 2012, son plus haut niveau depuis janvier 1991, premier point disponible de la série. Parmi eux, 3 125 000 étaient sans activité en décembre 2012 (catégorie A).

Le rythme d'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi s'est encore accentué en 2012, en lien avec la nouvelle dégradation de l'activité économique entamée au 2^e trimestre 2011: +31 000 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C en moyenne par mois en 2012, contre +18 000 en 2011. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) a été 2 fois plus importante qu'en 2011. Au final, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A correspond aux trois quarts de l'augmentation des catégories A, B et C.

Les taux de sortie mensuels de catégories A, B et C ont diminué (-0,5 point), pour atteindre en moyenne 9,1 % en 2012. La baisse des sorties explique dans une large mesure l'accélération de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi. Dans ce contexte, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en catégories A, B et C s'est accentuée en 2012.

En France métropolitaine, fin décembre 2012, 5 239 000 personnes étaient inscrites à Pôle emploi, toutes catégories confondues

Fin décembre 2012, en France métropolitaine, 5 239 000 personnes étaient inscrites à Pôle emploi, toutes catégories confondues (1) (tableau 1, encadrés 1 et 2). Les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C) représentaient près de 90 % de cette population, soit 4 619 000 personnes. Parmi elles, 3 125 000 n'ont exercé aucune activité dans le mois (catégorie A), 616 000 ont exercé une activité réduite « courte », de 78 heures ou moins au cours du mois (catégorie B), et 878 000 une activité réduite « longue », de plus de 78 heures au cours du mois (catégorie C).

Les autres demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi étaient soit sans emploi, mais non disponibles immédiatement pour reprendre un emploi en raison d'un stage, d'une formation ou d'une maladie (catégorie D, 263 000 personnes), soit en emploi et non tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi, principalement en contrat aidé ou en création ou reprise d'entreprise (catégorie E, 357 000 personnes).

(1) La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) ; certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi. Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent davantage affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi, règles de gestion des listes...

Avertissement : les données corrigées des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) présentées dans cette publication s'appuient sur les coefficients de correction estimés début 2013. Chaque année, au mois de février, la Dares actualise ces coefficients afin de tenir compte de l'information relative à la dernière année écoulée. Cette actualisation conduit à modifier l'ensemble des séries CVS-CJO sur le passé. Ainsi, les données de la présente publication, qui porte sur la période 1996-2012, seront légèrement révisées à l'occasion de la publication des statistiques sur les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi en janvier 2014, qui paraîtra le 26 février 2014.

En lien avec la dégradation de l'activité économique, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C s'est encore renforcée au cours de l'année 2012

La récession déclenchée par la crise financière de 2008 a entraîné une brusque augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C : +220 000 sur le 1^{er} trimestre 2009 (plus forte hausse depuis 1991 (2)), +162 000 par trimestre en moyenne du 4^e trimestre 2008 au 3^e trimestre 2009 (graphique 1). En lien avec le retour de la croissance de l'activité entre le 3^e trimestre de 2009 et le 1^{er} trimestre 2011, la progression du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C a ensuite ralenti, sans toutefois s'interrompre. La nouvelle dégradation de l'activité économique à partir du 2^e trimestre 2011 s'est directement fait ressentir sur le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C. Ainsi, après une hausse de 28 000 au 1^{er} trimestre 2011 (plus faible hausse observée depuis la mi-2008), l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C s'est accentuée et a atteint un rythme d'augmentation supérieur à +100 000 demandeurs d'emploi par trimestre au 2nd semestre 2012 (respectivement +114 000 et +104 000 aux 3^e et 4^e trimestres 2012, graphique 2).

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C a continué de croître en 2012 : +375 000, soit +31 000 en moyenne par mois, après +218 000 en 2011, soit +18 000 en moyenne par mois. Il s'agit de la deuxième plus forte hausse

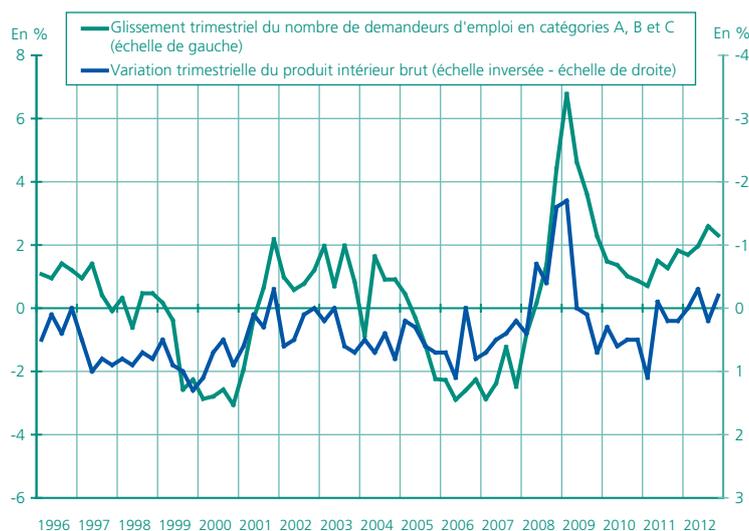
observée sur une année depuis 1991, dépassée uniquement par celle de 2009 (+597 000, +50 000 en moyenne par mois). Depuis le début 2011, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C dépasse son précédent sommet, de 4 051 000, atteint en mars 1999.

L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a été 2 fois plus importante en 2012 qu'en 2011

Entre la mi-2008 et la fin du 1^{er} trimestre 2009, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C (+399 000) traduit essentiellement l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (+408 000). La progression de la catégorie A s'est ensuite nettement atténuée sur le reste de l'année 2009 et sur

(2) Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C est disponible depuis janvier 1991 en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO).

Graphique 1 • Évolution du nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B et C) et du produit intérieur brut*



* Données CVS-CJO en fin de trimestre. Le produit intérieur brut est en volume aux prix de l'année précédente chaînés (base 2005).

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C ; France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT (demandeurs d'emploi en catégories A, B et C) ; Insee, comptes trimestriels (PIB).

Tableau 1 • Demandeurs d'emploi par catégorie en 2011 et 2012*

Niveaux et glissements en milliers / évolution en %

| | Décembre 2012 | Glissement trimestriel | | | | Glissement annuel | | Évolution annuelle | |
|---|---------------|------------------------|-----------|------------|------------|-------------------|------------|--------------------|--------------|
| | | T1 2012 | T2 2012 | T3 2012 | T4 2012 | 2011 | 2012 | 2011 | 2012 |
| Ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A à E)..... | 5 239 | 81 | 83 | 116 | 116 | 218 | 395 | +4,7 | +8,2 |
| Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C)..... | 4 619 | 72 | 85 | 114 | 104 | 218 | 375 | +5,4 | +8,8 |
| <i>Dont : catégorie A (n'ayant exercé aucune activité réduite).....</i> | <i>3 125</i> | <i>51</i> | <i>58</i> | <i>100</i> | <i>75</i> | <i>143</i> | <i>284</i> | <i>+5,3</i> | <i>+10,0</i> |
| <i>catégorie B (en activité réduite courte)....</i> | <i>616</i> | <i>9</i> | <i>18</i> | <i>11</i> | <i>15</i> | <i>25</i> | <i>53</i> | <i>+4,7</i> | <i>+9,5</i> |
| <i>catégorie C (en activité réduite longue)...</i> | <i>878</i> | <i>13</i> | <i>9</i> | <i>3</i> | <i>13</i> | <i>50</i> | <i>38</i> | <i>+6,3</i> | <i>+4,5</i> |
| Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories D et E)..... | 620 | 9 | -2 | 2 | 12 | 0 | 20 | +0,0 | +3,4 |
| <i>Dont : catégorie D (en stage, maladie, formation).....</i> | <i>263</i> | <i>3</i> | <i>4</i> | <i>7</i> | <i>13</i> | <i>-12</i> | <i>27</i> | <i>-4,7</i> | <i>+11,5</i> |
| <i>catégorie E (en emploi).....</i> | <i>357</i> | <i>5</i> | <i>-6</i> | <i>-5</i> | <i>-1</i> | <i>12</i> | <i>-7</i> | <i>+3,4</i> | <i>-1,9</i> |

* Données CVS-CJO en fin de période. Les glissements correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une période donnée (ici le trimestre ou l'année) et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin de la période précédente (soit le trimestre ou l'année précédents) ; les évolutions rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de la période précédente.

Champ : France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT

DESCRIPTION DES SOURCES

Statistiques du marché du travail (STMT)

Les statistiques du marché du travail (STMT) sont réalisées à partir d'extractions mensuelles des fichiers opérationnels de gestion des listes de Pôle emploi, effectuées au milieu du mois suivant. Ces statistiques comprennent des informations individuelles sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à la fin du mois, ainsi que sur les demandeurs d'emploi entrant et sortant des listes au cours du mois. Pour les entrées et les sorties, le motif d'inscription ou d'annulation de la demande est recueilli ; il correspond au motif connu par le conseiller de Pôle emploi. Ces données administratives sont exhaustives. Elles comptabilisent notamment l'ensemble des flux d'entrées et de sorties des listes connus à la date d'actualisation des données, même pour de très courtes durées. Les motifs d'entrée enregistrés sont ceux recueillis lors de l'inscription du demandeur d'emploi. Cependant, lorsqu'un demandeur d'emploi se réinscrit sur les listes moins de 6 mois après sa sortie, il peut recourir à une procédure d'inscription allégée, dite réinscription rapide. Dans ce cas, le motif d'entrée enregistré n'est pas systématiquement ressaisi ; il correspond alors à celui de l'inscription précédente, et peut ne pas correspondre au motif de la nouvelle inscription. Les motifs de sortie des listes de Pôle emploi ne sont qu'imparfaitement connus dans les fichiers administratifs ; une enquête *ad hoc* (l'enquête Sortants) permet d'en améliorer la connaissance.

L'enquête Sortants

Depuis le 2^e trimestre 2001, Pôle emploi et la Dares mènent chaque trimestre une enquête auprès d'un échantillon de demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B et C des listes de Pôle emploi (sortants de mars, juin, septembre et décembre) (1) ; la taille de cet échantillon a été portée à environ 15 000 à partir de mars 2007. Cette enquête a pour objectif d'améliorer la connaissance des motifs réels de sortie des listes (en particulier mieux identifier les reprises d'emploi) et de la nature des emplois retrouvés [8]. En effet, la STMT, sur laquelle s'appuie le suivi mensuel des demandeurs d'emploi, ne comptabilise que les reprises d'emploi explicitement déclarées à Pôle emploi par les demandeurs d'emploi. Or, certains demandeurs d'emploi ayant repris une activité ne signalent pas cette reprise à Pôle emploi, et leur sortie est alors souvent enregistrée administrativement comme due à un défaut d'actualisation de leur situation mensuelle ou à une radiation administrative, en cas de non présentation à un entretien. Ainsi, en 2012, environ la moitié des personnes sorties pour défaut d'actualisation de leur situation mensuelle et un peu plus d'un quart de celles sorties pour radiation administrative ont en fait repris un emploi (tableau A).

Tableau A • Répartition par motif réel des motifs administratifs enquêtés en 2012

En %

| Motif réel | Motif administratif * | | | | |
|--|---------------------------|-----------------------|---|--------------------------|--------------|
| | Reprise d'emploi déclarée | Arrêt de recherche ** | Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation | Radiation administrative | Autres cas |
| Reprise d'emploi | 92,0 | 14,4 | 49,8 | 26,6 | 12,8 |
| Formation | 1,6 | 2,5 | 3,6 | 2,0 | 3,2 |
| Arrêt temporaire de recherche d'emploi | 0,4 | 63,8 | 3,9 | 3,3 | 3,9 |
| Non-renouvellement motivé de la demande | 0,7 | 2,5 | 5,0 | 3,2 | 1,3 |
| Non-renouvellement accidentel de la demande | 1,7 | 1,9 | 14,6 | 7,2 | 4,6 |
| Fin d'activité | 0,0 | 10,0 | 0,5 | 0,1 | 0,2 |
| Radiation administrative | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 17,6 | 0,0 |
| Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription | 2,3 | 3,4 | 20,5 | 37,9 | 40,2 |
| Autre motif de sortie | 1,3 | 0,7 | 2,1 | 2,1 | 31,8 |
| Ensemble..... | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Poids dans la reprise d'emploi réelle | 42,8 | 2,3 | 46,6 | 5,3 | 2,9 |

* Il s'agit des seuls motifs relevant du champ de l'enquête Sortants.

** Hors arrêts de recherche pour cause de maladie, maternité, accident du travail, dispense de recherche d'emploi ou retraite. Ces motifs ne sont pas compris dans le champ de l'enquête.

Lecture : en 2012, 49,8 % des cessations d'inscription pour défaut d'actualisation reflètent en réalité des reprises d'emploi.

Champ : sortants de catégories A,B,C des listes de Pôle emploi en 2012 ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.



Fichier historique statistique des demandeurs d'emploi de Pôle emploi (FHS)

Le fichier historique statistique (FHS) contient l'historique sur dix ans des périodes d'inscription sur les listes de demandeurs d'emploi de Pôle emploi des personnes ayant été inscrites sur ces listes au moins deux jours sur cette période. Il peut être exploité de façon exhaustive ou échantillonné au 1/10^e. Par rapport à la STMT, le FHS présente notamment deux avantages : il permet un suivi longitudinal des demandeurs d'emploi ainsi qu'une observation des changements au sein des catégories A, B et C.

Bien qu'issus du même système de gestion des listes de Pôle emploi, la STMT et le FHS sont construits selon des règles différentes, ce qui peut conduire à des écarts entre les deux sources dans le dénombrement des effectifs et des flux de demandeurs d'emploi.

- Les données du FHS tiennent compte des informations connues avec retard, sans limite de recul, alors que dans la STMT, seules les informations connues avec au plus deux mois de retard pour les entrées ou au plus trois mois de retard pour les sorties sont prises en compte. Certains flux avec retard peuvent donc être comptabilisés par le FHS, mais pas par la STMT.

- Les demandes de même catégorie (ABC, D, E) distantes de deux jours ou moins, considérées comme des allers-retours fictifs, sont recollées dans le FHS.

En raison de ces traitements, par rapport à la STMT, le FHS comptabilise moins de flux et mesure une ancienneté moyenne d'inscription sur les listes plus élevée.

Les flux mensuels de demandeurs d'emploi entre les différentes catégories sont définis comme les changements de catégories entre deux fins de mois successives ; ce faisant, ils minorent les transitions réelles en ne tenant pas compte des changements de catégories ou des allers-retours *infra* mensuels. Ils sont cumulés pour les douze mois de l'année.

(1) Plus précisément, le champ de l'enquête Sortants est restreint aux sortants dont le motif administratif de sortie est imprécis ou peut correspondre à une reprise d'emploi. Les autres sortants, ceux pour lesquels le motif de sortie est clairement identifié et non lié à une reprise d'emploi, sont connus via la STMT. Il s'agit notamment des motifs suivants : entrée en stage, arrêts de recherche pour maladie, maternité, service national, retraite, dispense de recherche d'emploi ; changement d'Agence Locale pour l'Emploi ; autre motif (titre de séjour non valide, décès...).

l'année 2010, avec le redémarrage de la croissance de l'activité. Au 1^{er} trimestre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A était même en très légère baisse (-1 000), pour la première fois depuis le 1^{er} trimestre 2008. Suite à la dégradation de la conjoncture à partir du 2^e trimestre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a de nouveau augmenté, avec un pic de +100 000 au 3^e trimestre 2012 (graphique 3).

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'est accru de 284 000 sur l'année 2012 (+10 %), soit +24 000 par mois en moyenne. Cette hausse est 2 fois plus élevée que celle observée en 2011 (+143 000). Elle reste cependant inférieure de près d'un tiers à celle observée en 2009 (+420 000, soit +19 %).

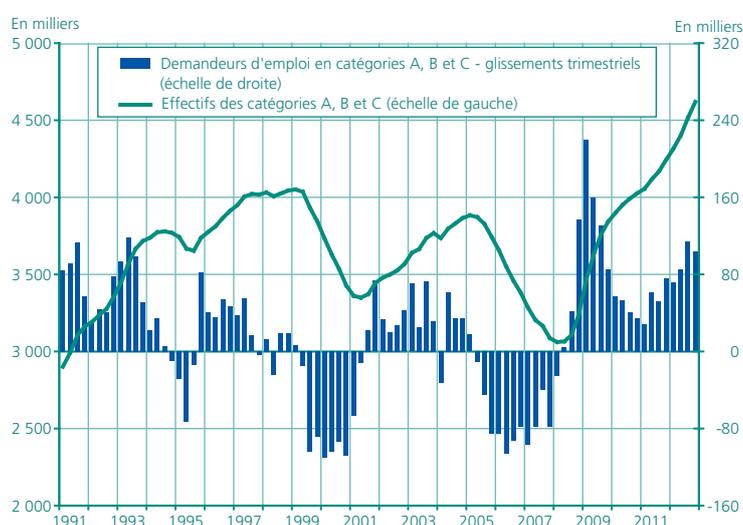
à un rythme plus modéré cependant, en lien avec le recul de l'emploi temporaire [2]. Depuis le 3^e trimestre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi ayant une activité réduite a crû à un rythme moindre que le nombre de demandeurs d'emploi sans activité: +1,4 % en moyenne par trimestre, contre +2,4 % pour la catégorie A. Cette moindre hausse concerne plus particulièrement la catégorie C: +0,9 % en moyenne par trimestre, contre +2,1 % pour la catégorie B.

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et ayant eu dans le mois une activité réduite (catégories B et C) a augmenté de 91 000 en 2012, soit +8 000 par mois en moyenne. Cette hausse est un peu plus forte qu'en 2011 où elle

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite s'est poursuivie en 2012

La pratique d'une activité réduite correspond souvent à des emplois courts, sous forme de contrats à durée déterminée, de missions d'intérim, ou d'emplois à temps partiel [1]. Au-delà d'une augmentation tendancielle depuis le milieu des années 1990, la proportion de demandeurs d'emploi en activité réduite fluctue sensiblement avec la situation conjoncturelle. Ainsi, au début de la crise, la forte progression des demandeurs d'emploi de catégorie A s'était accompagnée d'une diminution du nombre de demandeurs d'emploi pratiquant une activité réduite, notamment longue, à partir du 2^e trimestre 2008. Inversement, au cours des trois derniers trimestres de l'année 2009, et dans une moindre mesure en 2010, quand la progression du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A décélérait, le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite augmentait fortement, largement porté par la catégorie C (graphique 4). Cette progression peut être rapprochée du rebond de l'emploi intérimaire, en lien avec la reprise de l'activité économique. En 2011 et 2012, le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite a continué à croître,

Graphique 2 • Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B et C)*



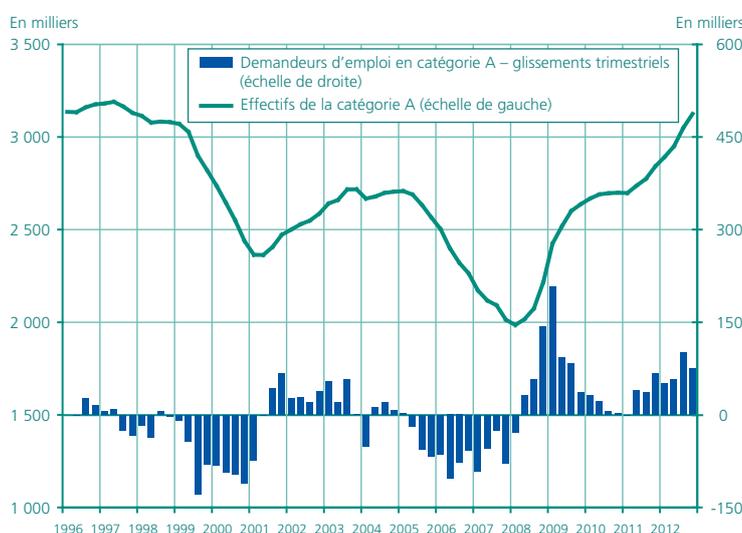
* Données CVS-CJO, en fin de trimestre. Les glissements trimestriels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'un trimestre donné et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin du trimestre précédent.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C ; France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

Graphique 3 • Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans activité (catégorie A)*



* Données CVS-CJO, en fin de trimestre. Les glissements trimestriels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'un trimestre donné et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin du trimestre précédent.

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie A ; France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

s'élevait à 75 000. En 2012, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie B a crû à un rythme 2 fois plus élevé que le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie C (respectivement +9,5 % et +4,5 %), contrairement à ce que l'on observait sur les années 2009 à 2011.

En 2012, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D est reparti à la hausse, alors que le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie E a légèrement baissé

Après avoir baissé continûment depuis la mi-2010, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi non tenues d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi (catégorie D) est reparti à la hausse début 2012. Il a atteint ainsi un point haut en fin d'année à 263 000, soit une hausse de 11,5 % par rapport à fin 2011 (graphique 5), après un repli de 5 % en 2011.

Alors que depuis 2008 l'évolution du nombre de personnes bénéficiant d'une convention de reclassement personnalisé (CRP), d'un contrat de transition professionnelle (CTP) ou d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) (3) expliquait l'essentiel de la progression du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D, en 2012, celle-ci s'explique à parts égales par les personnes en CRP-CTP-CSP et les autres personnes de catégorie D (personnes en formation, en stage ou en maladie (4)).

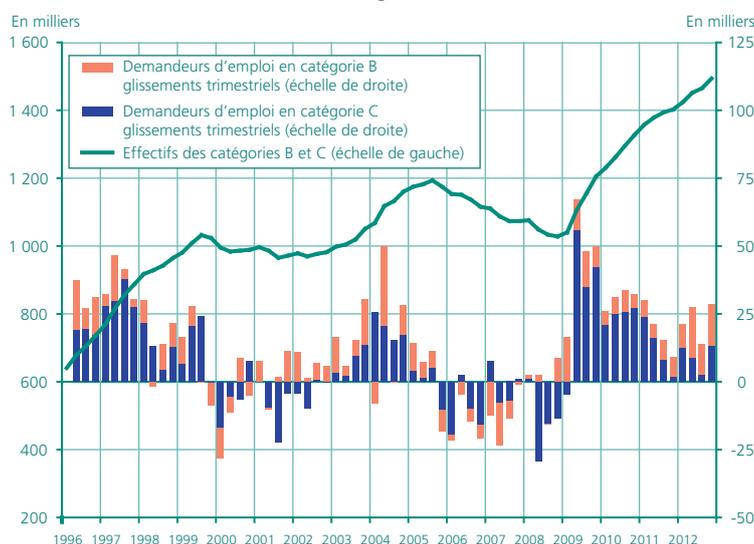
Après avoir été relativement stable en 2006 et 2007, le nombre de bénéficiaires de CRP-CTP-CSP a sensiblement augmenté entre la fin 2008 et le début 2010 (graphique 5), du fait de l'augmentation importante des inscriptions sur les listes de demandeurs d'emploi suite à un licenciement économique jusque mi-2009, de l'augmentation de la part de ces inscriptions se faisant dans le cadre d'un CRP-CTP-CSP et de l'allongement (de 8 à 12 mois) de la durée de la CRP à partir d'avril 2009 [3]. Entre le 2^e trimestre 2010 et le 3^e trimestre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi en

CRP-CTP-CSP a diminué, suivant le recul des inscriptions suite à un licenciement économique. À compter de fin 2011, le nombre de bénéficiaires de ces dispositifs est reparti à la hausse, en lien essentiellement avec l'augmentation de la part des inscriptions sur les listes de Pôle emploi suite à un licenciement économique donnant lieu à une entrée en CRP-CTP-CSP, passée de 53 % en moyenne en 2011 à 59 % en 2012.

Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie D ne bénéficiant pas du CRP-CTP-CSP, c'est-à-dire ceux en formation (5), en stage ou en maladie (6), qui avait été stable en 2011, a augmenté notablement sur le 2nd semestre 2012, suivant la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C (7).

Au final, en 2012, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie D a augmenté de 27 000 : +13 000 au titre du CRP-CTP-CSP, +14 000 au titre

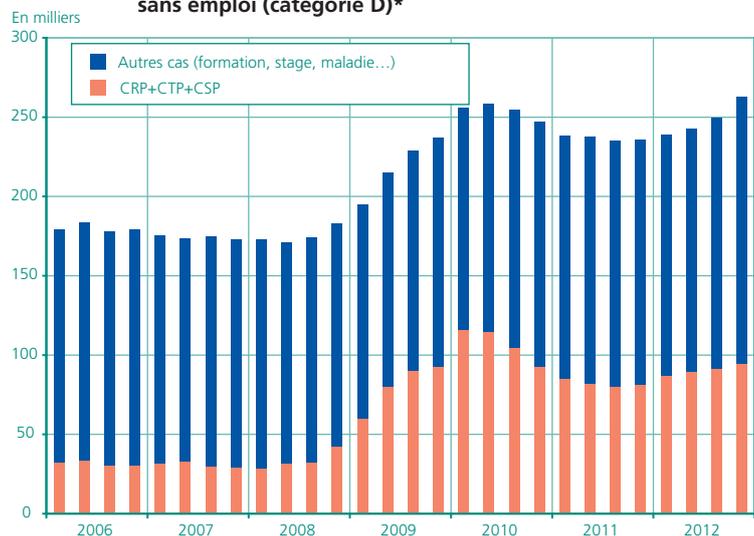
Graphique 4 • Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B et C)*



* Données CVS-CJO, en fin de trimestre. Les glissements trimestriels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'un trimestre donné et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin du trimestre précédent.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories B et C ; France métropolitaine.

Graphique 5 • Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)*



* Données CVS-CJO, en fin de trimestre.

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie D ; France métropolitaine.

(3) Le dispositif du CSP, entré en vigueur en septembre 2011, remplace la CRP et le CTP. Les CRP et CTP en cours ont continué toutefois de s'exécuter jusqu'à leur terme.

(4) En moyenne sur 2012, 84 % de ces demandeurs d'emploi sont en formation ou en stage, 7 % en maladie et pour 9 % l'information n'est pas disponible (données brutes, FHS).

(5) Hors formations dans le cadre du CRP-CTP-CSP.

(6) Les données de la STMT ne permettent pas de distinguer, au sein de la catégorie D, les personnes en formation ou en stage de celles en maladie.

(7) Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie D ne bénéficiant pas du CRP-CTP-CSP représente une part relativement stable (environ 4 %) du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sur la période 1997-2012.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

des autres situations. Il s'établit fin 2012 à 263 000, dont 36 % sont en CRP-CTP-CSP.

Depuis le milieu des années 2000, le nombre de demandeurs d'emploi n'étant pas obligés d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et exerçant un emploi (catégorie E) a fortement progressé. Globalement, cette évolution résulte de la combinaison des fluctuations conjoncturelles du nombre de bénéficiaires de contrats aidés et d'une hausse tendancielle, entre le milieu des années 2000 et le début des années 2010, du nombre de demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise. Cette augmentation

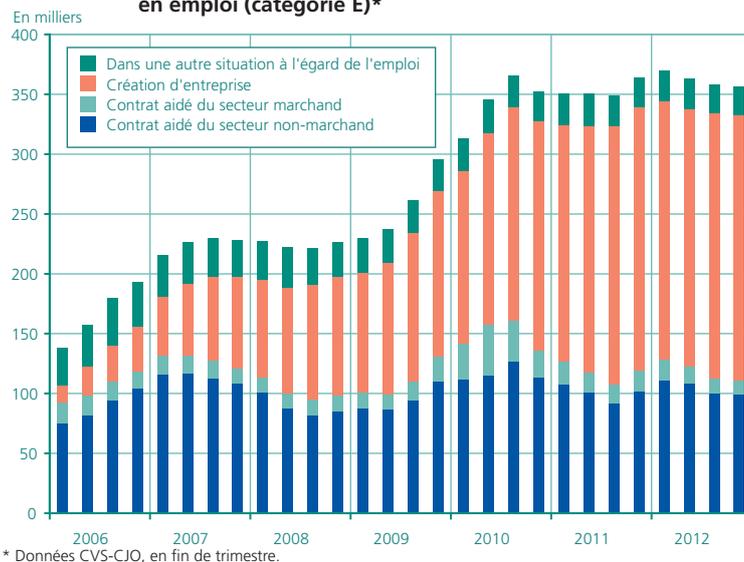
du nombre de demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise reflète en partie une évolution des modalités d'enregistrement des chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise sur les listes de Pôle emploi à partir de juin 2005 (ils sont alors plus systématiquement classés en catégorie E), mais peut aussi résulter de la mise en place en 2009 du régime d'auto-entrepreneur.

Après avoir atteint un sommet au 1^{er} trimestre 2012 (369 000), le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie E s'est replié pour s'établir à 357 000 fin 2012 (graphique 6). En 2012, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie E a reculé de 7 000 (soit une baisse de 1,9 % par rapport à fin 2011) : la baisse du nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de contrats aidés, marchands et non marchands (respectivement -6 000 et -3 000 sur l'année, après une hausse observée au 1^{er} trimestre conformément aux objectifs de prescription déterminés fin 2011) n'a été que partiellement compensée par la légère progression des demandeurs d'emploi en création d'entreprise (+2 000). Parmi les demandeurs d'emploi de catégorie E fin 2012, 62 % sont créateurs d'entreprise, 28 % bénéficiaires d'un contrat aidé non marchand, 3 % bénéficiaires d'un contrat aidé marchand (8) et 7 % dans une autre situation.

Les femmes restent majoritaires parmi les demandeurs d'emploi de catégories A, B et C

Malgré une hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C plus importante en 2012 chez les hommes (+203 000, soit +9,8 %) que chez les femmes (+172 000, soit +7,9 %), les femmes restent légèrement majoritaires au sein des catégories A, B et C : fin 2012, elles en représentent 50,6 %, contre 51,0 % fin 2011 (tableau 2).

Graphique 6 • Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)*



* Données CVS-CJO, en fin de trimestre.

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie E ; France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

La répartition par sexe varie cependant beaucoup selon l'exercice ou non d'une activité réduite. Parmi les demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et n'exerçant aucune activité, les hommes sont majoritaires : ils représentaient, fin 2012, 52,2 % des demandeurs d'emploi de catégorie A. Leur poids au sein de cette catégorie a fortement augmenté au cours des dernières années, la dégradation de l'activité à compter de 2008 ayant touché de façon plus importante les secteurs de l'industrie, de la construction et de l'intérim, où la part de l'emploi masculin est élevée. Ainsi, les hommes sont majoritaires au sein de la catégorie A depuis 2008, ce qui ne s'était pas produit entre 1996 et 2008. À l'inverse, les femmes restent nettement plus nombreuses que les hommes à exercer une activité réduite : fin 2012, elles représentent 56,3 % des demandeurs d'emploi de catégories B et C. Elles sont tout particulièrement nombreuses à effectuer des activités réduites courtes : elles représentent 59,9 % de la catégorie B, contre 53,8 % de la catégorie C.

En 2012, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi s'accélère chez les jeunes

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi s'est accentuée pour les moins de 50 ans en 2012, notamment pour les plus jeunes, plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles [4]. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C de moins de 25 ans a ainsi augmenté de 9,2 % en 2012, après +2,3 % en 2011, et celui des 25-49 ans s'est accru de 6,9 %, après +3,5 % en 2011 (tableau 3). Pour les moins de 25 ans, l'accélération de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi s'observe pour les catégories A (+9,4 %, après +2,5 %), d'une part, et B et C (+8,8 %, après +1,9 %),

(8) Une partie des demandeurs d'emploi qui accèdent à un contrat aidé quittent les listes de demandeurs d'emploi lorsqu'ils sont embauchés ou au cours de leur contrat aidé, du fait d'un défaut d'actualisation de leur situation auprès de Pôle emploi.

Tableau 2 • Demandeurs d'emploi de catégories A, B et C par sexe en 2011 et 2012*

| Catégorie | Sexe | Effectif en décembre 2012 (en milliers) | Structure en décembre (en %) | | Glissement annuel (en milliers) | | Évolution annuelle (en %) | |
|-----------|-------------|---|------------------------------|-------|---------------------------------|------|---------------------------|-------|
| | | | 2011 | 2012 | 2011 | 2012 | 2011 | 2012 |
| A, B et C | Total | 4 619 | 100,0 | 100,0 | 218 | 375 | +5,4 | +8,8 |
| | Hommes..... | 2 283 | 49,0 | 49,4 | 79 | 203 | +3,9 | +9,8 |
| | Femmes..... | 2 337 | 51,0 | 50,6 | 139 | 172 | +6,9 | +7,9 |
| A | Total | 3 125 | 100,0 | 100,0 | 143 | 284 | +5,3 | +10,0 |
| | Hommes..... | 1 630 | 51,4 | 52,2 | 51 | 170 | +3,6 | +11,7 |
| | Femmes..... | 1 495 | 48,6 | 47,8 | 91 | 114 | +7,1 | +8,2 |
| B et C | Total | 1 494 | 100,0 | 100,0 | 75 | 91 | +5,7 | +6,5 |
| | Hommes..... | 652 | 44,1 | 43,7 | 28 | 33 | +4,6 | +5,3 |
| | Femmes..... | 842 | 55,9 | 56,3 | 48 | 58 | +6,5 | +7,4 |

* Données CVS-CJO, en fin d'année. Les glissements annuels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une année donnée et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente ; les évolutions rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C ; France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

Tableau 3 • Demandeurs d'emploi de catégories A, B et C par tranche d'âge en 2011 et 2012*

| Catégorie | Âge | Effectif en décembre 2012 (en milliers) | Structure en décembre (en %) | | Glissement annuel (en milliers) | | Évolution annuelle (en %) | |
|-----------|--------------------------|---|------------------------------|-------|---------------------------------|------|---------------------------|-------|
| | | | 2011 | 2012 | 2011 | 2012 | 2011 | 2012 |
| A, B et C | Total | 4 619 | 100,0 | 100,0 | 218 | 375 | +5,4 | +8,8 |
| | Moins de 25 ans..... | 765 | 16,5 | 16,6 | 16 | 64 | +2,3 | +9,2 |
| | Entre 25 et 49 ans..... | 2 909 | 64,1 | 63,0 | 93 | 187 | +3,5 | +6,9 |
| | 50 ans ou plus..... | 945 | 19,4 | 20,5 | 109 | 124 | +15,3 | +15,1 |
| | Dont 55 ans ou plus..... | 521 | 10,0 | 11,3 | 91 | 95 | +27,1 | +22,3 |
| A | Total | 3 125 | 100,0 | 100,0 | 143 | 284 | +5,3 | +10,0 |
| | Moins de 25 ans..... | 537 | 17,3 | 17,2 | 12 | 46 | +2,5 | +9,4 |
| | Entre 25 et 49 ans..... | 1 927 | 62,8 | 61,7 | 54 | 143 | +3,1 | +8,0 |
| | 50 ans ou plus..... | 662 | 20,0 | 21,2 | 76 | 94 | +15,5 | +16,6 |
| | Dont 55 ans ou plus..... | 381 | 10,8 | 12,2 | 68 | 74 | +28,5 | +24,3 |
| B et C | Total | 1 494 | 100,0 | 100,0 | 75 | 91 | +5,7 | +6,5 |
| | Moins de 25 ans..... | 228 | 15,0 | 15,3 | 4 | 18 | +1,9 | +8,8 |
| | Entre 25 et 49 ans..... | 982 | 66,9 | 65,7 | 38 | 43 | +4,3 | +4,6 |
| | 50 ans ou plus..... | 283 | 18,1 | 19,0 | 33 | 30 | +14,8 | +11,6 |
| | Dont 55 ans ou plus..... | 140 | 8,5 | 9,4 | 23 | 21 | +23,7 | +17,2 |

* Données CVS-CJO, en fin d'année ; âge en fin de mois. Les glissements annuels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une année donnée et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente ; les évolutions rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C ; France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

d'autre part. Pour les 25-49 ans, l'accélération ne concerne que la catégorie A (+8,0 %, après +3,1 % en 2011) : pour cette tranche d'âge, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C a crû au même rythme en 2012 qu'en 2011 (+4,6 % en 2012, après +4,3 % en 2011).

Pour les seniors de 50 ans ou plus, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C observée en 2012 a été comparable à celle de 2011. Comme sur les trois années précédentes, les seniors âgés de 50 ans ou plus ont été la population la plus affectée par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C (+15,1 %, contre +8,8 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi), celle concernant les demandeurs d'emploi âgés de 55 ans ou plus étant encore plus importante (+22,3 % en 2012, après +27,1 % en 2011). La hausse du nombre de demandeurs d'emploi seniors de 50 ans ou plus a été notamment plus marquée pour la catégorie A (+16,6 %) que pour les catégories B et C (+11,6 %). La fermeture progressive du dispositif de dispense de recherche d'emploi (DRE) (9) [5] [6], combinée au relèvement de l'âge légal de la retraite suite à la réforme des retraites de 2010, a contribué de façon substantielle à la progression

du nombre de demandeurs d'emploi seniors depuis 2009 : on estime que ces deux réformes pourraient avoir contribué à hauteur de 40 % à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus de catégorie A entre fin 2011 et fin 2012, et à environ la moitié de la hausse cumulée observée entre fin 2008 et fin 2012 (10).

En 2012, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi s'accroît pour tous les niveaux de qualification, particulièrement pour les ouvriers qualifiés et les cadres

La progression du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C observée en 2012 est plus ou moins marquée selon le niveau de qualification (11) (tableau 4). Elle est particulièrement importante pour les manœuvres (+14,3 % sur un an), et, à l'inverse, plus modérée pour les ouvriers professionnels (+6,2 %) et les employés non qualifiés (+6,6 %). Les cadres, les agents de maîtrise et les ouvriers qualifiés, relativement épargnés par la hausse en 2011, voient leur

(9) Créée en 1984, la DRE permettait initialement aux allocataires du régime d'assurance chômage âgés d'au moins 57 ans et demi et aux allocataires du régime de solidarité âgés d'au moins 55 ans d'être dispensés de rechercher activement un emploi. Les personnes en DRE n'étaient plus inscrites sur les listes de Pôle emploi et donc plus comptabilisées comme demandeurs d'emploi, sans pour autant perdre leur droit à indemnisation.

(10) Voir l'encadré 3 de la publication [7].

(11) La qualification recueillie dans la STMT est celle renseignée par le conseiller Pôle emploi. Cette variable diffère de la catégorie socioprofessionnelle. Les données sur les demandeurs d'emploi par qualification sont brutes, non corrigées des effets des variations saisonnières et du nombre de jours ouvrables.

nombre progresser plus fortement en 2012, de respectivement 8,3 %, 7,1 % et 10,7 %.

Fin 2012, les employés, qualifiés ou non, représentent 63,2 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C sur les listes de Pôle emploi, contre 22,8 % pour les ouvriers et manœuvres et 13,8 % pour les agents de maîtrise et cadres.

En 2012, la baisse des sorties, et dans une moindre mesure la progression des entrées, concourent à l'accélération de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi

Après un pic au 3^e trimestre 2009 (1 537 000 sur le trimestre), le nombre d'inscriptions à Pôle emploi en catégories A, B et C a diminué jusqu'à la fin de l'année 2010, puis est reparti à la hausse courant 2011 avant de se stabiliser en 2012 à un niveau sensiblement supérieur à celui d'avant crise: en moyenne 1 472 000 entrées par trimestre en 2012, contre 1 334 000 en 2007 (graphique7) (12). Au total, 5 887 000 entrées à Pôle emploi en catégories A, B et C ont eu lieu en 2012 (13), soit 20 000 de plus qu'en 2011 (+0,3 %). Le volume des entrées sur les listes reste encore de 10 % supérieur à celui observé avant la crise.

Après avoir fortement chuté en 2008 sous l'effet de la crise, le nombre de sorties de catégories A, B et C s'est redressé en 2009 et est resté stable en 2010 à un niveau proche de celui observé en

2006 (mais pour un nombre de demandeurs d'emploi plus élevé de 10 % en moyenne). Depuis le 2^e trimestre 2011, en lien avec la contraction de l'activité économique, le nombre de sorties diminue à nouveau. Au total, 5 458 000 sorties des listes de Pôle emploi ont été enregistrées en 2012, soit 100 000 de moins qu'en 2011 (-1,8 %).

Depuis le 2^e trimestre 2008, les entrées sont toujours supérieures aux sorties, expliquant la hausse continue du nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi sur cette période. La baisse des sorties explique quant à elle une grande partie de l'accélération de la progression du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C observée en 2012.

Les entrées sur les listes pour reprises d'activité et fins de contrat à durée déterminée ont été plus nombreuses en 2012 qu'en 2011

En 2012, la hausse des entrées sur les listes de Pôle emploi dans les catégories A, B et C résulte du rebond des entrées pour reprise d'activité (+16 000, après -17 000 en 2011) et de la progression des entrées suite à une fin de contrat à durée déterminée (+19 000) et à d'« autres cas » (+24 000) (tableau 5). Ces « autres cas », soit 41 % des entrées en 2012, comprennent essentiellement des inscriptions dont le motif n'est pas connu (84 %), mais incluent également

(12) Les inscriptions en catégories A, B et C peuvent correspondre à des entrées sur les listes de personnes qui n'étaient auparavant pas inscrites, ou au transfert de demandeurs d'emploi depuis la catégorie D ou E. De même, les sorties des listes en catégories A, B et C peuvent se faire vers la catégorie D ou E, ou hors des listes de Pôle emploi.

(13) En raison d'un incident de gestion entre février 2011 et février 2012, le nombre d'entrées a été surestimé d'environ 37 400 sur l'ensemble de la période en France métropolitaine (catégories A, B et C, données brutes). Cette surestimation a été plus marquée au 4^e trimestre 2011 et au 1^{er} trimestre 2012. Cet incident n'a toutefois pas eu d'effet sur les effectifs de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois: il a seulement eu pour conséquence de considérer à tort certains demandeurs d'emploi présents sur les listes comme étant entrés lors du dernier mois alors qu'ils étaient entrés plus tôt.

Tableau 4 • Demandeurs d'emploi de catégories A, B et C par niveau de qualification en 2011 et 2012*

| Catégorie | Niveau de qualification** | Effectif en décembre 2012*** (en milliers) | Structure en décembre*** (en %) | | Glissement annuel (en milliers) | | Évolution annuelle (en %) | |
|-------------|--------------------------------------|---|------------------------------------|--------------|------------------------------------|------------|------------------------------|--------------|
| | | | 2011 | 2012 | 2011 | 2012 | 2011 | 2012 |
| A, B et C | Total | 4 690 | 100,0 | 100,0 | 219 | 373 | +5,3 | +8,6 |
| | Manœuvres..... | 146 | 3,0 | 3,1 | 11 | 18 | +9,4 | +14,3 |
| | Ouvriers professionnels..... | 330 | 7,2 | 7,0 | 7 | 19 | +2,2 | +6,2 |
| | Ouvriers qualifiés..... | 597 | 12,5 | 12,7 | 14 | 58 | +2,7 | +10,7 |
| | Employés non qualifiés..... | 909 | 19,7 | 19,4 | 44 | 57 | +5,5 | +6,6 |
| | Employés qualifiés..... | 2 055 | 43,3 | 43,8 | 139 | 183 | +8,0 | +9,8 |
| | Agents de maîtrise, techniciens..... | 372 | 8,0 | 7,9 | 8 | 25 | +2,4 | +7,1 |
| Cadres..... | 279 | 6,0 | 5,9 | 3 | 21 | +1,1 | +8,3 | |
| A | Total | 3 193 | 100,0 | 100,0 | 151 | 295 | +5,5 | +10,2 |
| | Manœuvres..... | 112 | 3,3 | 3,5 | 8 | 16 | +9,4 | +16,1 |
| | Ouvriers professionnels..... | 232 | 7,3 | 7,3 | 7 | 20 | +3,3 | +9,4 |
| | Ouvriers qualifiés..... | 411 | 12,4 | 12,9 | 10 | 53 | +2,9 | +14,7 |
| | Employés non qualifiés..... | 647 | 20,7 | 20,3 | 32 | 46 | +5,6 | +7,6 |
| | Employés qualifiés..... | 1 334 | 41,6 | 41,8 | 93 | 129 | +8,4 | +10,7 |
| | Agents de maîtrise, techniciens..... | 239 | 7,6 | 7,5 | 6 | 19 | +2,8 | +8,7 |
| Cadres..... | 216 | 6,8 | 6,8 | 1 | 18 | +0,6 | +9,3 | |
| B et C | Total | 1 497 | 100,0 | 100,0 | 68 | 79 | +5,1 | +5,5 |
| | Manœuvres..... | 34 | 2,2 | 2,2 | 3 | 3 | +9,6 | +8,8 |
| | Ouvriers professionnels..... | 98 | 6,9 | 6,5 | 0 | -1 | +0,0 | -0,6 |
| | Ouvriers qualifiés..... | 185 | 12,7 | 12,4 | 4 | 5 | +2,2 | +2,7 |
| | Employés non qualifiés..... | 262 | 17,7 | 17,5 | 12 | 11 | +5,1 | +4,2 |
| | Employés qualifiés..... | 721 | 47,0 | 48,2 | 46 | 54 | +7,5 | +8,1 |
| | Agents de maîtrise, techniciens..... | 133 | 9,0 | 8,9 | 2 | 5 | +1,8 | +4,3 |
| Cadres..... | 63 | 4,2 | 4,2 | 2 | 3 | +2,9 | +5,2 | |

* Données brutes, en fin d'année. Les glissements annuels correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une année donnée et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente; les évolutions rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente.

** La qualification au sens de la STMT est différente de la catégorie socioprofessionnelle.

*** Le niveau de qualification n'est renseigné que pour 99,7 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B et C. Cela explique que la somme des effectifs par niveau de qualification n'est pas exactement égale au nombre total de demandeurs d'emploi.

Champ: demandeurs d'emploi en catégories A, B et C; France métropolitaine.

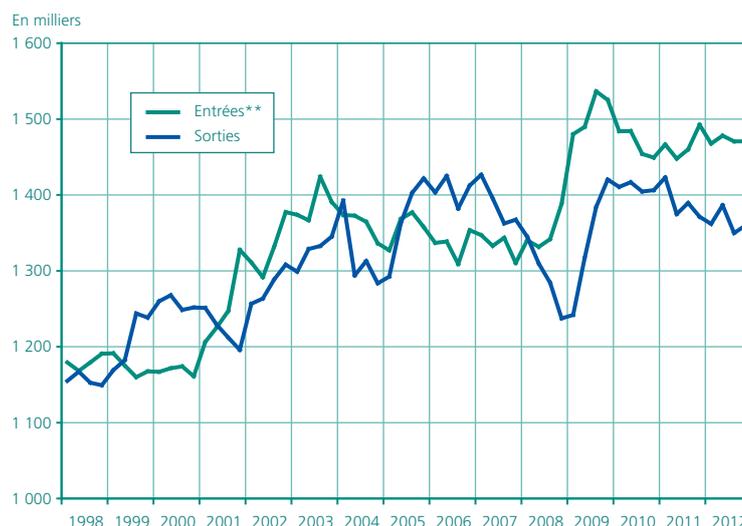


Source: Dares-Pôle emploi, STMT.

des entrées pour réinscription suite à défaut d'actualisation, des entrées suite à une rupture conventionnelle ou encore celles faisant suite à une fin d'activité non salariée. Les inscriptions suite à un licenciement (-16 000), à une démission (-13 000) ou à une première entrée sur le marché du travail (-8 000) diminuent en 2012, dans une moindre mesure toutefois qu'en 2011 pour les entrées suite à licenciement ou pour première entrée sur le marché du travail (respectivement -46 000 et -69 000 en 2011).

Au final, en 2012, hormis les « autres cas », soit 41 % des entrées, les entrées suite à une fin de contrat court, CDD ou intérim, représentent 32 % des entrées, celles correspondant à une première entrée sur le marché du travail ou à un retour après une période d'inactivité 13 %, celles suite à un licenciement 11 % (dont 3 % pour les licenciements économiques), et enfin celles suite à une démission 3 %.

Graphique 7 • Entrées et sorties trimestrielles des catégories A, B et C des listes de Pôle emploi*



* Données CVS-CJO cumulées sur le trimestre. Sont comptabilisées ici l'ensemble des entrées et des sorties, même celles de très courte durée.

** En raison d'un incident de gestion entre février 2011 et février 2012, le nombre d'entrées a été surestimé d'environ 37 400 sur l'ensemble de la période. Cette surestimation a été plus marquée au 4^e trimestre 2011 et au 1^{er} trimestre 2012.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C ; France métropolitaine.

Les sorties des catégories A, B et C pour reprise d'emploi se sont repliées en 2012

Après avoir progressé en 2011 (+62 000), les sorties des catégories A, B et C pour reprise d'emploi ont diminué en 2012 (-74 000). Les sorties

Tableau 5 • Entrées et sorties* des catégories A, B et C des listes de Pôle emploi**

| | 2011 (en milliers) | 2012 (en milliers) | Variation absolue entre 2010 et 2011 (en milliers) | Variation absolue entre 2011 et 2012 (en milliers) | Variation relative entre 2011 et 2012 (en %) |
|--|-----------------------|-----------------------|---|---|---|
| Demandeurs d'emploi en catégories A, B et C (moyenne annuelle)..... | 4 116 | 4 418 | +173 | +302 | +7,3 |
| Écart entre les entrées cumulées et les sorties cumulées..... | 308 | 429 | +75 | +121 | +39,1 |
| Entrées cumulées*** | 5 867 | 5 887 | -5 | +20 | +0,3 |
| Fins de contrat à durée déterminée..... | 1 485 | 1 504 | +105 | +19 | +1,3 |
| Fins de mission d'intérim..... | 370 | 369 | +24 | -2 | -0,4 |
| Licenciements économiques (1)..... | 160 | 153 | -24 | -7 | -4,3 |
| Autres licenciements..... | 509 | 500 | -22 | -9 | -1,8 |
| Démissions..... | 193 | 181 | -6 | -13 | -6,5 |
| Premières entrées sur le marché du travail..... | 306 | 298 | -69 | -8 | -2,7 |
| Reprises d'activité..... | 445 | 461 | -17 | +16 | +3,5 |
| Autres cas (2)..... | 2 397 | 2 422 | +4 | +24 | +1,0 |
| Sorties cumulées | 5 559 | 5 458 | -80 | -100 | -1,8 |
| Reprises d'emploi..... | 2 582 | 2 508 | +62 | -74 | -2,9 |
| Formations..... | 583 | 616 | -6 | +33 | +5,6 |
| Retraites, dispenses de recherche d'emploi (DRE)..... | 49 | 36 | -35 | -13 | -26,8 |
| Arrêts de recherche d'emploi temporaires (3)..... | 452 | 403 | +7 | -49 | -10,9 |
| Non-renouvellements volontaires de la demande (4)..... | 175 | 154 | -16 | -20 | -11,7 |
| Non-renouvellements accidentels de la demande (5)..... | 417 | 422 | -25 | +5 | +1,1 |
| Défauts d'actualisation suivis d'une réinscription (6)..... | 934 | 949 | -77 | +15 | +1,6 |
| Radiations administratives (7)..... | 100 | 86 | -2 | -14 | -14,4 |
| Autres cas (8)..... | 267 | 285 | +12 | +18 | +6,8 |

* Sont comptabilisées ici l'ensemble des entrées et des sorties, même celles de très courte durée.

** Données CVS-CJO. L'enquête Sortants étant trimestrielle, les données des mois manquants sont interpolées sur la base des mois observés.

*** En raison d'un incident de gestion entre février 2011 et février 2012, le nombre d'entrées a été surestimé d'environ 37 400 en France métropolitaine (catégories A, B et C, données brutes). Il n'est toutefois pas possible d'estimer l'impact de cette surestimation par motif d'entrée. Les chiffres concernant les entrées en 2011 sont de ce fait fragiles.

(1) Y compris les entrées à l'issue d'une fin de convention de reclassement personnalisé. Les données présentées ici diffèrent donc de celles publiées dans [3].

(2) Motifs d'entrée non connus, rupture conventionnelle, fin d'activité non salariée, fin de contrat de transition professionnelle, fin de contrat de sécurisation professionnelle...

(3) Maladie, congé de maternité, congé parental, déplacement, vacances, service militaire.

(4) N'est plus indemnisé, ne recherche plus d'emploi, ne voit plus l'intérêt d'être inscrit.

(5) Oubli de téléphoner ou ignorance sur le fait qu'il fallait téléphoner, problème de téléactualisation, non suivis d'une réinscription dans les trois mois.

(6) Oubli de téléphoner ou ignorance sur le fait qu'il fallait téléphoner, problème de téléactualisation, radiation administrative confirmée par le demandeur d'emploi, suivis d'une réinscription.

(7) Radiation administrative confirmée par le demandeur d'emploi, non suivie d'une réinscription dans les trois mois.

(8) Décès, prison, déménagement, ne sait pas, refus, autres.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C ; France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

correspondant à un arrêt de recherche de travail temporaire ont également reculé (-49 000, après +7 000 en 2011). Celles pour non renouvellement volontaire de la demande d'inscription ont continué de baisser (-20 000) ainsi que celles pour radiation administrative (-14 000). Les sorties pour retraite ou DRE ont reculé (-13 000), mais de façon moins importante qu'en 2011 (-35 000), suite à la fermeture des entrées en DRE à partir du 1^{er} janvier 2012. En revanche, les sorties pour entrée en formation, qui avaient légèrement diminué en 2011 (-6 000), ont nettement progressé (+33 000) en 2012, de même que les sorties pour défaut d'actualisation suivi d'une réinscription (+15 000) ou pour « autre cas » (+18 000) et, dans une moindre mesure, celles pour non renouvellement accidentel de la demande (+5 000).

Au final, en 2012, 46 % des demandeurs d'emploi sortis des listes ont repris un emploi, 17 % se sont immédiatement réinscrits à Pôle emploi, leur sortie des listes faisant suite à un problème d'actualisation de leur situation mensuelle, 11 % sont entrés en formation, 7 % ont arrêté temporairement de rechercher un emploi, et 11 % n'ont pas renouvelé leur inscription (8 % accidentellement et 3 % volontairement).

La variation du nombre de sorties des listes d'une année sur l'autre reflète en partie celle du nombre

de demandeurs d'emploi inscrits: à comportements de sortie inchangés, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi se traduit par une hausse du nombre de sorties. Pour analyser la dynamique du marché du travail et les perspectives de sortie des listes de Pôle emploi, le taux de sortie, qui rapporte les sorties d'un mois donné à l'effectif présent à la fin du mois précédent et qui permet donc de tenir compte de cet effet, constitue un indicateur plus pertinent que le nombre de sorties. En 2012, la baisse des sorties de catégories A, B et C des listes de Pôle emploi, dans un contexte d'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, se traduit par un recul du taux de sortie, tous motifs confondus, pour la cinquième année consécutive, pour s'établir à 9,1 % en moyenne par mois (-0,5 point par rapport à 2011), soit 3,4 points en dessous du pic de 2007 (12,5 %), (tableau 6). Cette baisse résulte en grande partie de celle du taux de sortie pour reprise d'emploi (-0,4 point), après une hausse de 0,1 point en 2011, et, dans une moindre mesure, de la baisse des taux de sortie pour arrêt de recherche temporaire et pour non renouvellement volontaire de la demande (-0,1 point en 2012 chacun). Les taux de sortie pour les autres motifs sont restés stables en 2012.

Encadré 2

LES CATÉGORIES DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de cinq catégories.

- Catégorie A: demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.
- Catégorie B: demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).
- Catégorie C: demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).
- Catégorie D: demandeurs d'emploi sans emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie..., y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), contrat de transition professionnelle (CTP) ou contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- Catégorie E: demandeurs d'emploi en emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (par exemple: créateurs d'entreprise ou bénéficiaires de contrats aidés).

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés; si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisables, il n'en est pas de même pour les demandeurs d'emploi non indemnisables.

L'inscription à Pôle emploi diffère de la notion de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT).

- Le chômage au sens du BIT renvoie à une situation sur le marché du travail, caractérisée par l'absence d'emploi, la recherche active d'emploi et la disponibilité pour occuper un emploi. La mesure du chômage au sens du BIT repose sur les déclarations des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête Emploi, conduite chaque trimestre par l'Insee.

- L'inscription sur les listes de Pôle emploi résulte quant à elle d'une démarche administrative, qui peut être affectée par des modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Le nombre de demandeurs d'emploi est connu mensuellement par la statistique du marché du travail (STMT), produite par Pôle emploi et la Dares.

Bien qu'assez proches, les concepts de demandeur d'emploi de catégorie A et de chômeur au sens du BIT ne se recouvrent pas:

- un demandeur d'emploi en catégorie A peut ne pas être chômeur au sens du BIT; c'est par exemple le cas s'il n'a pas effectué au cours du mois donné des actes de recherche d'emploi autres que la seule actualisation de son inscription sur les listes (le fait d'être inscrit sur les listes de Pôle emploi n'est pas considéré en soi comme une démarche active de recherche d'emploi au regard des critères du BIT);

- inversement, un chômeur au sens du BIT peut ne pas être inscrit sur les listes de demandeurs d'emploi en catégorie A, par exemple s'il n'est pas inscrit sur les listes ou s'il est inscrit dans une autre catégorie (en catégorie D s'il est en contrat de sécurisation professionnelle, en catégorie B ou C s'il a travaillé dans le mois en dehors de la semaine de référence de l'enquête).

Tableau 6 • Taux de sortie mensuels de catégories A, B et C des listes de Pôle emploi*

| | 2010 (en %) | 2011 (en %) | 2012 (en %) | Évolution annuelle | |
|---|----------------|----------------|----------------|-----------------------|-----------------------|
| | | | | Entre 2010 et 2011 | Entre 2011 et 2012 |
| | | | | (en point) | (en point) |
| Taux de sortie global | 9,8 | 9,6 | 9,1 | -0,2 | -0,5 |
| Reprises d'emploi..... | 4,6 | 4,7 | 4,3 | 0,1 | -0,4 |
| Formations..... | 1,0 | 1,0 | 1,0 | 0,0 | 0,0 |
| Retraites, dispenses de recherche d'emploi (DRE)..... | 0,2 | 0,1 | 0,1 | -0,1 | 0,0 |
| Arrêts de recherche temporaires..... | 0,8 | 0,8 | 0,7 | 0,0 | -0,1 |
| Non-renouvellements volontaires de la demande..... | 0,3 | 0,3 | 0,2 | 0,0 | -0,1 |
| Non-renouvellements accidentels de la demande..... | 0,6 | 0,6 | 0,6 | 0,0 | 0,0 |
| Défauts d'actualisation suivis d'une réinscription..... | 1,6 | 1,5 | 1,5 | -0,1 | 0,0 |
| Radiations administratives..... | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,0 | 0,0 |
| Autres cas..... | 0,5 | 0,5 | 0,5 | 0,0 | 0,0 |
| Taux de sortie pour reprise d'emploi | 4,6 | 4,7 | 4,3 | 0,1 | -0,4 |
| Sexe | | | | | |
| Hommes..... | 4,9 | 4,9 | 4,4 | 0,0 | -0,5 |
| Femmes..... | 4,4 | 4,4 | 4,2 | 0,0 | -0,2 |
| Âge en fin d'année | | | | | |
| Moins de 25 ans..... | 7,3 | 7,3 | 6,9 | 0,0 | -0,4 |
| 25 à 49 ans..... | 4,6 | 4,7 | 4,4 | 0,1 | -0,3 |
| 50 ans ou plus..... | 2,4 | 2,4 | 2,2 | 0,0 | -0,2 |
| Ancienneté sur les listes de Pôle emploi | | | | | |
| Moins d'1 an..... | 5,7 | 5,8 | 5,4 | 0,1 | -0,4 |
| 1 an ou plus..... | 2,9 | 3,0 | 2,8 | 0,1 | -0,2 |

* Données CVS-CJO. Le taux de sortie rapporte le flux de demandeurs d'emploi sortant au cours d'un mois donné et présents à la fin du mois précédent au nombre de demandeurs d'emploi du mois précédent. Les taux présentés ici correspondent pour une année donnée à la moyenne des quatre vagues de l'enquête Sortants.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C ; France métropolitaine.



Source : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

Les taux de sortie des listes pour reprise d'emploi des hommes et des femmes sont plus proches en 2012 qu'en 2010 et 2011 (4,4 % pour les hommes et 4,2 % pour les femmes), la baisse enregistrée en 2012 étant plus importante pour les hommes. Les taux de sortie pour reprise d'emploi restent très différenciés selon l'âge (6,9 % pour les moins de 25 ans, 4,4 % pour les 25-49 ans et 2,2 % pour les seniors). Ils ont diminué entre 2011 et 2012 pour les trois classes d'âge (respectivement -0,4, -0,3 et -0,2 point). Enfin, le taux de sortie pour reprise d'emploi reste 2 fois plus faible pour les demandeurs d'emploi de longue durée que pour ceux inscrits plus récemment.

En 2012, plus de la moitié des demandeurs d'emploi sortant de catégorie A ont exercé une activité à leur sortie tout en restant inscrits à Pôle emploi

Les évolutions du nombre de personnes inscrites à Pôle emploi dans chacune des catégories résultent de deux types de mouvements : d'une part, des entrées et sorties directes (14) des listes de Pôle emploi vers ou en provenance de la catégorie considérée, et, d'autre part, des mouvements entre catégories de demandeur d'emploi suite à des changements de situation (exercice d'une activité réduite d'un demandeur d'emploi de catégorie A induisant une bascule en catégorie B par exemple). Dans ce dernier cas, les demandeurs d'emploi restent inscrits à Pôle emploi, mais changent de catégorie d'inscription.

Les transitions entre catégories représentent une part importante des flux d'entrées et de sorties de la catégorie A (graphique 8). Sur l'ensemble de la catégorie A vers une autre catégorie : pour la moitié il s'agissait d'une sortie vers l'activité réduite « courte » (catégorie B), pour un tiers vers l'activité réduite « longue » (catégorie C), et pour les 17 % restants d'une bascule vers la catégorie D ou E. À l'inverse, 2,6 millions de demandeurs d'emploi ont intégré la catégorie A depuis une autre catégorie, la répartition par catégorie d'origine étant proche de celle par catégorie de destination. Les transitions vers d'autres catégories des listes sont majoritaires parmi les sorties de catégorie A : 57 % des demandeurs d'emploi quittant la catégorie A sont toujours inscrits, mais dans une autre catégorie, le mois suivant. À l'inverse, les flux d'entrées directes dans la catégorie A sont plus importants que ceux en provenance des autres catégories : 3,5 millions de personnes se sont inscrites à Pôle emploi directement dans cette catégorie au cours de l'année 2012, soit 58 % des entrées en catégorie A.

Les transitions sont aussi très nombreuses en ce qui concerne l'activité réduite (catégories B et C). Les flux en provenance ou en direction des autres catégories (2,8 millions d'entrées et 2,4 millions de sorties, pour l'essentiel en provenance ou en direction de la catégorie A) sont sensiblement plus nombreux que les flux directs (0,7 million d'entrées et 1,1 million de sorties). Les transitions entre les catégories B et C sont également fréquentes (1,6 million de la catégorie B vers la catégorie C et 1,4 million en sens inverse).

En 2012, la hausse du nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A (+0,9 %

(14) Une sortie directe est une sortie des listes de Pôle emploi (elle n'inclut pas les sorties vers une autre catégorie de demandeur d'emploi) ; une entrée directe est une entrée dans une catégorie qui ne résulte pas d'une transition en provenance d'une autre catégorie.

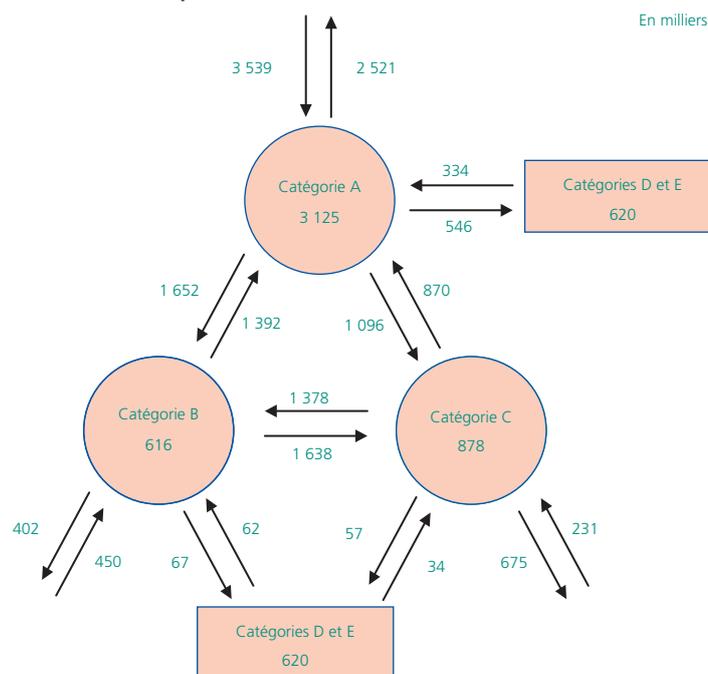
en moyenne mensuelle, après +0,4 % en 2011 et +0,2 % en 2010) résulte exclusivement, comme pour les années précédentes, d'un flux de nouvelles inscriptions supérieur au flux de sorties directes des listes (tableau 7). Les transitions entre catégories de demandeurs d'emploi contribuent toujours à modérer la croissance du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A : les sorties de la catégorie A vers d'autres catégories sont supérieures aux entrées en provenance de ces autres catégories. En 2012, le solde des transitions de la catégorie A vers les autres catégories reste donc négatif, mais continue à se réduire (-2,0 %, après -2,3 % en 2011 et -2,5 % en 2010).

La légère hausse du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (+0,3 % en moyenne mensuelle en 2012) résulte au contraire du maintien à un niveau élevé du solde positif des transitions avec la catégorie A, même s'il s'établit à un niveau moindre que par le passé : ce solde s'établit à +2,8 % en 2012 (soit -0,3 point par rapport à 2011). Le solde négatif des entrées/sorties directes de l'activité réduite (-2,3 %) contribue pour sa part à modérer la croissance du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite, de façon moindre toutefois qu'en 2011 (tableau 8). En effet, le taux de sorties directes de ces catégories a baissé de 0,3 point pour se fixer à 6,1 %, tandis que le taux d'entrées directes a augmenté de 0,2 point pour s'établir à 3,9 %.

La part des demandeurs d'emploi de longue durée augmente encore en 2012

L'évolution de la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus en catégories

Graphique 8 • Flux internes et externes sur les listes de demandeurs d'emploi en 2012*



* Données brutes cumulées sur l'année pour les flux et CVS-CJO au 31 décembre pour les effectifs. Pour les flux, seules sont analysées ici les transitions entre deux fins de mois successives. Ceci explique que les flux sont nettement inférieurs à ceux présentés dans le graphique 7 ou le tableau 5.

Lecture : en 2012, 1 652 000 transitions entre deux fins de mois successives ont eu lieu de la catégorie A à la catégorie B (données brutes) ; fin 2012, 3 125 000 personnes étaient inscrites à Pôle emploi en catégorie A (données CVS-CJO).

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, D, E ; France métropolitaine.

A, B et C est à relier en grande partie aux variations des entrées sur les listes de Pôle emploi un an auparavant. En baisse quasi continue depuis la mi-2006, et après un point bas à 32 % à la fin du 1^{er} trimestre 2009, la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus en catégories A, B et C est ainsi repartie à la hausse à compter du 2^e trimestre 2009 du fait de la brusque augmentation des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi entamée au 2^e trimestre 2008 (graphique 9). Cette progression, particulièrement marquée en 2009 (+2,9 points par rapport à 2008) et 2010 (+5,3 points), s'est interrompue au 2nd semestre 2011, sous l'effet conjugué de la baisse des entrées sur les listes enregistrée courant 2010 et de la remontée du nombre de ces entrées à compter de mi-2011. Entre fin 2011 et fin 2012, la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus en catégories A, B et C a de

Tableau 7 • Flux mensuels d'entrées et de sorties depuis ou vers la catégorie A*

En % de l'effectif en catégorie A en fin de mois, moyenne annuelle

| | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|--|--------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Entrées directes en catégorie A..... | (1) | 13,6 | 12,0 | 10,8 | 10,6 | 10,1 |
| Sorties directes de la catégorie A..... | (2) | 10,3 | 8,3 | 8,1 | 7,9 | 7,2 |
| Solde des entrées/sorties directes | (3)=(1)-(2) | +3,2 | +3,7 | +2,7 | +2,7 | +2,9 |
| Transition des catégories B et C vers la catégorie A..... | (4) | 7,0 | 6,2 | 6,2 | 6,4 | 6,4 |
| Transition de la catégorie A vers les catégories B et C | (5) | 8,7 | 7,9 | 8,0 | 8,1 | 7,8 |
| Solde des transitions de/vers les catégories B et C | (6)=(4)-(5) | -1,7 | -1,7 | -1,8 | -1,7 | -1,4 |
| Solde des transitions de/vers les catégories D et E..... | (7) | -0,7 | -0,7 | -0,7 | -0,6 | -0,6 |
| Variation de la catégorie A..... | (3)+(6)+(7) | +0,9 | +1,4 | +0,2 | +0,4 | +0,9 |

* Données brutes. Les taux sont calculés en rapportant la somme sur l'année des flux mensuels à la somme sur l'année des demandeurs d'emploi présents en fin de mois. La décomposition présentée se fonde sur l'équation comptable selon laquelle la variation d'effectif sur une période est égale à la différence entre les entrées et les sorties sur cette période ; ici, les entrées et sorties sont distinguées selon le type de transition.

Lecture : en 2012, 7,2 % des demandeurs d'emploi en catégorie A sont en moyenne sortis chaque mois des listes de Pôle emploi ; un nombre de personnes équivalent à 6,4 % de cet effectif y est entré en provenance des catégories B et C.

Champ : demandeurs d'emploi de catégorie A ; France métropolitaine.



Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) pour les flux et Dares-Pôle emploi, STMT pour les stocks ; calculs Dares.



Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) ; calculs Dares.

nouveau progressé, plus modérément (+1,4 point), pour s'établir à 41,8 % des demandeurs d'emploi de ces catégories fin 2012.

En 2012, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée a poursuivi sa progression (+12 %), à un rythme plus soutenu qu'en 2011 (+6 %) (tableau 9) (15). Cette progression tient à la faiblesse persistante des sorties des listes. Le nombre de demandeurs d'emploi continûment inscrits en catégorie A pendant au moins un an a également augmenté (+18 % en 2012). Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C de très longue durée, à savoir ceux inscrits sur les listes dans ces catégories depuis au moins deux ans, a lui aussi progressé (+13 %), en lien avec l'afflux important de demandeurs d'emploi à partir de fin 2008 et les perspectives dégradées de sortie des listes de cette cohorte.

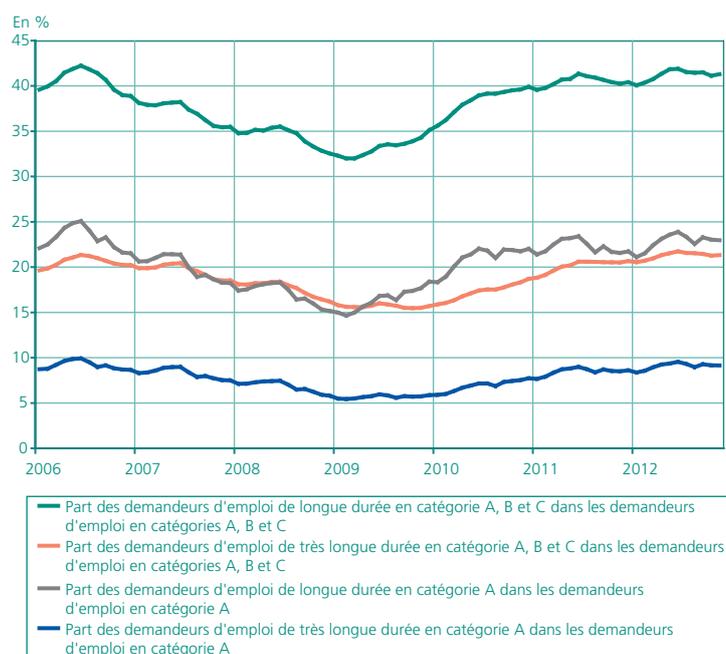
Au final, fin 2012, 1 965 000 demandeurs d'emploi étaient donc inscrits depuis un an ou plus en catégories A, B et C (tableau 9). Parmi eux, 40 %, soit 735 000 personnes, ont été inscrits tout au long de l'année en catégorie A (sans emploi). Les personnes inscrites continûment en catégorie A sur l'année représentent 16 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C fin 2012 et 23 % des inscrits en catégorie A à cette même date. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C de très longue durée (inscrits depuis au moins deux ans dans ces catégories) a atteint pour sa part 1 015 000, soit 22 % des demandeurs d'emploi de ces catégories.

Un quart des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C fin 2012 le sont depuis moins de 3 mois et 40 % depuis moins de 6 mois (graphique 10). En moyenne, les demandeurs

d'emploi inscrits en catégories A, B et C fin 2012 le sont depuis 17,2 mois (+0,7 mois par rapport à 2011) et ont connu 10,3 mois, consécutifs ou non, sans activité (catégorie A) (+0,5 mois par rapport à 2011). Les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A fin 2012 le sont en moyenne depuis 9,6 mois (+0,5 mois par rapport à 2011).

Sans être continûment inscrits sur les listes sur une longue période, certains demandeurs d'emploi ont pu cumuler une durée importante d'inscription sur les listes au cours des deux dernières années, au travers de plusieurs épisodes de demande d'emploi en catégories A, B et C, ces épisodes de demande d'emploi pouvant être entrecoupés de périodes hors listes ou dans d'autres catégories (passage en formation par exemple). Ainsi, 59 % des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes en catégories A, B et C en décembre 2012, soit 2 774 000 personnes, l'ont été pendant au moins 12 mois, consécutifs ou non, au cours des 24 derniers mois, soit depuis

Graphique 9 • Demandeurs d'emploi de longue durée et de très longue durée en catégories A, B et C et en catégorie A*



* Données CVS-CJO.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C ; France métropolitaine.



(15) Ces résultats proviennent de l'exploitation du fichier historique statistique des demandeurs d'emploi. Dans ce fichier, un épisode de demande d'emploi n'est pas interrompu lorsqu'une sortie des listes est suivie d'une réinscription moins de trois jours plus tard dans la même catégorie (ou dans le même ensemble formé des catégories A, B et C). Ce traitement conduit à une mesure de l'ancienneté plus importante que dans les données issues de la STMT.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10e) ; calculs Dares.

Tableau 8 • Flux mensuels d'entrées et de sorties depuis ou vers les catégories B et C*

En % de l'effectif en catégories B et C en fin de mois, en moyenne annuelle

| | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---|--------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Entrées directes en catégories B et C | (1) | 4,8 | 4,5 | 4,0 | 3,7 | 3,9 |
| Sorties directes des catégories B et C | (2) | 7,9 | 6,5 | 6,5 | 6,4 | 6,1 |
| Solde des entrées/sorties directes | (3)=(1)-(2) | -3,2 | -2,0 | -2,5 | -2,7 | -2,3 |
| Transition de la catégorie A vers les catégories B et C | (4) | 16,0 | 17,1 | 16,0 | 15,1 | 15,7 |
| Transition des catégories B et C vers la catégorie A | (5) | 12,9 | 13,5 | 12,3 | 11,9 | 12,9 |
| Solde des transitions de/vers la catégorie A | (6)=(4)-(5) | +3,1 | +3,6 | +3,7 | +3,1 | +2,8 |
| Solde des transition de/vers les catégories D et E | (7) | -0,3 | -0,3 | -0,2 | -0,1 | -0,2 |
| Variation des catégories B et C | (3)+(6)+(7) | -0,3 | +1,3 | +0,9 | +0,3 | +0,3 |

* Données brutes. Les taux sont calculés en rapportant la somme sur l'année des flux mensuels à la somme sur l'année des demandeurs d'emploi présents en fin de mois. La décomposition présentée se fonde sur l'équation comptable selon laquelle la variation d'effectif sur une période est égale à la différence entre les entrées et les sorties sur cette période ; ici, les entrées et sorties sont distinguées selon le type de transition.

Lecture : en 2012, 6,1 % des demandeurs d'emploi de catégories B et C sont en moyenne sortis chaque mois des listes de Pôle emploi ; un nombre de personnes équivalent à 15,7 % de cet effectif y est entré en provenance de la catégorie A.

Champ : demandeurs d'emploi de catégories B et C ; France métropolitaine.



Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10e) ; calculs Dares.

Tableau 9 • Demandeurs d'emploi de longue durée, de très longue durée et inscrits au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois*

| Demandeurs d'emploi | Effectifs au 31 décembre (en milliers) | | Évolution (en %) | | Part dans les catégories (en %) | |
|--|--|-------|------------------|------|---------------------------------|------|
| | 2011 | 2012 | 2011 | 2012 | 2011 | 2012 |
| Catégories A, B et C | | | | | | |
| De longue durée (inscrits en catégories A, B et C depuis un an ou plus)..... | 1 748 | 1 965 | 6,1 | 12,4 | 40,4 | 41,8 |
| De très longue durée (inscrits en catégories A, B et C depuis deux ans ou plus)..... | 895 | 1 015 | 16,0 | 13,5 | 20,7 | 21,6 |
| Inscrits pendant 12 mois au cours des 24 derniers mois..... | 2 485 | 2 774 | 7,1 | 11,7 | 57,5 | 59,1 |
| Inscrits pendant 12 mois en catégorie A au cours des 24 derniers mois..... | 1 324 | 1 506 | 4,9 | 13,8 | 30,6 | 32,1 |
| Catégorie A | | | | | | |
| De longue durée (inscrits en catégorie A depuis un an ou plus)..... | 623 | 735 | 4,5 | 18,0 | 21,8 | 23,2 |
| De très longue durée (inscrits en catégorie A depuis deux ans ou plus)..... | 246 | 294 | 17,7 | 19,5 | 8,6 | 9,3 |

* Données brutes. Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée ou de très longue durée est ici calculé à partir du fichier historique statistique. Dans ce fichier, un épisode de demande d'emploi n'est pas interrompu lorsqu'une sortie des listes est suivie d'une réinscription moins de trois jours plus tard, et que cette réinscription se fait dans l'une des trois catégories A, B ou C. Ce traitement conduit à une mesure de l'ancienneté plus importante que dans les données issues de la STMT.

Lecture : fin 2012, 41,8% des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sont inscrits en catégories A, B et C depuis un an ou plus et 23,2% des demandeurs d'emploi de catégorie A sont inscrits en catégorie A depuis un an ou plus.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C ; France métropolitaine.



Source : Pôle emploi, fichier historique statistique exhaustif ; calculs Dares.

Tableau 10 • Durée des épisodes d'inscription sur les listes de demandeurs d'emploi en catégorie A, B et C*

| | Durée des épisodes d'inscription sur les listes des entrants en 2011 | Durée passée sur les listes pour les entrants en 2011 au cours de l'année suivant leur première entrée |
|-----------------------------------|--|--|
| Moins d'1 mois..... | 14 | 7 |
| De 1 mois à moins de 3 mois..... | 23 | 16 |
| De 3 mois à moins de 6 mois..... | 18 | 18 |
| De 6 mois à moins de 9 mois..... | 11 | 16 |
| De 9 mois à moins de 12 mois..... | 7 | 15 |
| 12 mois ou plus..... | 26 | 28 |
| Ensemble..... | 100 | 100 |

* Données brutes. Les épisodes d'inscriptions espacés de moins de 3 jours et de même catégorie (A, B et C ; D ou E) sont recollés dans le FHS.

Champ : entrées sur les listes de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en 2011 ; France métropolitaine.



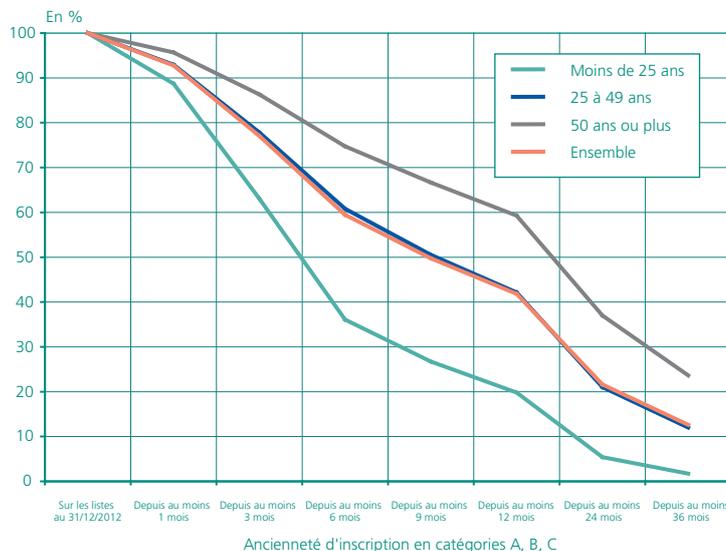
Source : Pôle emploi, fichier historique statistique exhaustif ; calculs Dares.

janvier 2011 (tableau 9). Cet effectif progresse en 2012 au même rythme que le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée. Près d'un tiers des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C, soit 1 506 000 personnes, ont été inscrits au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois en catégorie A, c'est-à-dire étaient inscrits sans exercer d'activité.

Fin 2012, près de 60 % des demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus sont inscrits en catégories A, B et C depuis plus d'un an et 37 % depuis plus de deux ans, contre respectivement 42 % et 21 % pour les demandeurs d'emploi âgés entre 25 et 49 ans, 20 % et 5 % pour ceux âgés de moins de 25 ans. L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C de longue durée et de très longue durée observée en 2012 a été particulièrement marquée chez les seniors (respectivement +20 % et +22 %, contre +10 % et +10 % pour les demandeurs d'emploi d'âge médian et +8 % et +5 % pour les jeunes).

Si une part importante des demandeurs d'emploi présents sur les listes fin 2012 ont été inscrits pendant une durée relativement importante, la majorité des entrées sur les listes donnent lieu à un épisode d'inscription inférieur à 6 mois. C'est

Graphique 10 • Ancienneté en catégories A, B et C des demandeurs d'emploi selon l'âge*



* Données CVS-CJO. L'âge est mesuré au 31/12/2012.

Lecture : 61% des demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans, inscrits sur les listes en catégorie A, B et C au 31 décembre 2012, le sont depuis au moins 6 mois.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C au 31 décembre 2012 ; France métropolitaine.

ainsi le cas de 55 % des épisodes d'inscription en catégories A, B et C débutés en 2011 (16) ; 37 % des inscriptions en 2011 ont eu une durée inférieure à 3 mois et 14 % une durée inférieure à 1 mois (tableau 10). Par ailleurs, parmi les entrants, 41 % restent inscrits moins de 6 mois en catégories A, B et C au cours de l'année suivant leur inscription. Parmi les demandeurs d'emploi s'inscrivant en catégories A, B et C en 2011, seuls 26 % sont restés continûment inscrits dans ces catégories pendant l'année.



Source : Pôle emploi, fichier historique statistique exhaustif ; calculs Dares.

(16) Pour cette statistique, les entrées en 2011 ont été retenues afin de disposer d'un recul suffisant.

20 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C fin 2012 ont connu au moins deux demandes d'emploi en catégories A, B et C dans l'année

L'importance des flux d'entrées et de sorties sur les listes de Pôle emploi ne traduit pas nécessairement un taux de rotation des demandeurs d'emploi élevé. Il peut en effet s'agir des mêmes personnes qui s'inscrivent plusieurs fois au cours de l'année, effectuant des allers-retours sur les listes (par exemple, pour des formations, suite à des problèmes administratifs ou encore des reprises d'emploi de courte durée). Fin 2012, 21 % des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C étaient dans cette situation, c'est-à-dire avaient enregistré au moins deux demandes d'emploi dans ces catégories au cours de l'année (17) (tableau 11). Dans la grande majorité des cas, les demandes sont séparées par une période hors des listes de Pôle emploi : parmi les demandeurs

d'emploi ayant enregistré deux demandes en catégories A, B et C en 2012, 77 % sont sortis des listes entre ces deux demandes, tandis que 13 % ont enregistré une demande en catégorie D et 2 % en catégorie E. La part de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C inscrits en fin d'année et ayant connu au moins deux demandes d'emploi de ce type au cours de l'année recule légèrement en 2012. Par ailleurs, 5 % des demandeurs d'emploi qui n'ont connu qu'une demande de catégories A, B et C en 2012 ont été également inscrits en catégorie D ou E au cours de cette même année. Cette proportion est en légère baisse par rapport à 2011 (4,8 % après 5,4 %).

(17) Le passage de la catégorie A à la catégorie B ou C, ou inversement, n'occasionne pas de changement de demande d'emploi. Dans le FHS, les demandes de même catégorie (A, B et C ; D ou E) distantes de deux jours ou moins sont recollées. Les demandes considérées ici sont donc espacées d'au moins trois jours.

Anne BILLAUT (Dares).

Tableau 11 • Nombre de demandes d'emploi au cours de l'année pour les demandeurs d'emploi en catégories A, B et C au 31 décembre*

| | Effectifs (en milliers) | | Structure (en %) | | Glissement annuel (en milliers) |
|---|----------------------------|--------------|---------------------|--------------|---------------------------------------|
| | 2011 | 2012 | 2011 | 2012 | 2012 |
| Une demande en catégories A, B et C | 3 384 | 3 709 | 78,3 | 79,0 | 325 |
| Deux demandes en catégories A, B et C | 808 | 850 | 18,7 | 18,1 | 42 |
| Espacées d'une sortie des listes de demandeurs d'emploi | 654 | 659 | 15,1 | 14,0 | 5 |
| Espacées par une inscription en catégorie D | 85 | 108 | 2,0 | 2,3 | 23 |
| Espacées par une inscription en catégorie E | 12 | 13 | 0,3 | 0,3 | 1 |
| Espacées par plusieurs situations (sorties de listes, inscription en catégorie E, inscription en catégorie D) | 57 | 70 | 1,3 | 1,5 | 12 |
| Trois demandes ou plus en catégories A, B et C | 129 | 136 | 3,0 | 2,9 | 7 |
| Ensemble | 4 322 | 4 695 | 100,0 | 100,0 | 373 |

* Données brutes en fin d'année. Les glissements annuels correspondent pour une année donnée à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin de cette année et le nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente ; les évolutions rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi un an auparavant.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B et C ; France métropolitaine.

Pour en savoir plus

- [1] Ourliac B., Rochut J. (2013), « Quand les demandeurs d'emploi travaillent. Avec la crise le nombre de demandeurs d'emploi en activité atteint son plus haut niveau », *Dares Analyses* n° 002, janvier.
- [2] Finot J. (2013), « L'emploi intérimaire au 4^e trimestre 2012 », *Dares Analyses* n° 019, mars.
- [3] Charozé C. (2014), « Les dispositifs publics d'accompagnement des restructurations en 2012 », *Dares Analyses*, à paraître, mars.
- [4] Minni C., Pommier P. (2013), « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012 », *Dares Analyses* n° 073, novembre.
- [5] Merlier R., Marioni P. (2012), « Les cessations anticipées d'activité en 2011. Stabilisation des entrées en retraite anticipée pour carrière longue et extinction progressive des autres dispositifs publics », *Dares Analyses* n° 083, novembre.
- [6] Merlier R., Rochut J. (2011), « La dispense de recherche d'emploi en 2009 et 2010 : en baisse continue », *Dares Analyses* n° 037, mai.
- [7] Beauvoir R., Chanteloup G., Minni C., Nguyen L., Rémy V., Rey M. (2013), « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2012 », *Dares Analyses* n° 037, juin.
- [8] Bernardi V. (2013), « Les sortants des listes de Pôle emploi en 2011 : stabilisation sur un an du taux de sortie pour reprise d'emploi », *Dares Analyses* n° 004, janvier.

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.

www.travail-emploi.gouv.fr (Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Rédactrice en chef : Marie Ruault. Secrétariat de rédaction : Marie Avenel, Evelyn Ferreira - Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali, Corinne Sauvage.

Conception graphique et impression : ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares

(<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de-76/avis-de-parution-2063/bulletin-2064/abonnement-13777.html>)

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.



Source : Pôle emploi, fichier historique statistique exhaustif ; calculs Dares.